

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. DEFINITIONS

Les termes et expressions commençant par une lettre majuscule qu'ils soient inscrits au singulier ou au pluriel, ou qu'ils figurent en caractères gras ou non, recevront la définition qui leur est attribuée ci-dessous dans l'**Article 1** des présentes conditions générales de vente (ci-après les « **CGV** »).

1.1 Vendeur : désigne la société AZUR MOBILIER, exploitant sous l'enseigne « LE BON LITIER », société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 EUR, immatriculée au RCS de NICE sous le numéro 316 141 159, dont le siège social se situe 7 avenue Notre Dame, 06000 NICE, représentée par Monsieur Marc COKINI, agissant en qualité de gérant, ayant pour domaine d'activité le commerce de détail de meubles, téléphone : 04 93 85 12 98, adresse email : lebonlitier@wanadoo.fr.

1.2 Client : désigne tout consommateur personne physique qui achète les Produits auprès du Vendeur à des fins exclusivement personnelles n'entrant pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, tel que défini dans l'article liminaire du Code de la consommation.

1.3 Produits : désigne les produits suivants, dont la liste n'est pas limitative qui sont proposés à la vente par le Vendeur au Magasin :

- sommiers ;
- matelas ;
- têtes de lit ;
- oreillers ;
- canapés convertibles ;
- lits rabattables ;
- pieds de lit ;
- linge de maison (draps, couettes, taies, protections) ;
- surmatelas ;
- fauteuils de relaxation ;
- pièces détachées pour sommiers, canapés convertibles et lits rabattables ;
- mobiliers de chambre.

1.4 Magasin : désigne l'espace de vente des Produits du Vendeur situé 6 avenue Notre Dame à NICE (06000) pour les canapés convertibles et 7 avenue Notre Dame à NICE (06000) pour la literie.

1.5 Entrepôt : désigne le local du Livreur-Installateur situé 707 ZI La Roseyre à CONTES (06390), dans lequel le Vendeur met les Produits à disposition du Client pour leur enlèvement.

1.6 Livreur-Installateur : désigne l'entreprise proposée par le Vendeur au Client pour la réalisation des opérations de livraison et d'installation des Produits et qui traite directement avec le Client et non avec le Vendeur.

- 1.7 Bon de Livraison** : désigne le document établi par le Vendeur et remis au Client pour signature à la suite de la livraison des Produits.
- 1.8 Bon d'Enlèvement** : désigne le document établi par le Vendeur et remis au Client pour signature à la suite de l'enlèvement des Produits au Magasin ou à l'Entrepôt.
- 1.9 Jours Calendaires** : désigne tous les jours de la semaine, y compris les jours fériés et les jours chômés.
- 1.10 Partie(s)** : désigne individuellement et/ou collectivement le Vendeur et le Client.

2. INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES DESTINEES AU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu connaissance, avant de passer commande des Produits auprès du Vendeur, des informations précontractuelles suivantes :

- i. les caractéristiques essentielles des Produits ;
- ii. le prix des Produits ;
- iii. les modalités de paiement des Produits, de livraison des Produits et les modalités pour formuler des réclamations ;
- iv. la date ou le délai auquel le Vendeur s'engage à livrer les Produits ;
- v. les informations relatives à l'identité du Vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités ;
- vi. les informations relatives aux garanties légales à savoir les garanties d'éviction (articles 1626 et suivants du Code civil), la garantie des vices cachés couvrant les Produits vendus (articles 1641 et suivants du Code civil) et la garantie légale de conformité (articles L. 217-3 et suivants du Code de la consommation) ;
- vii. les informations relatives à la garantie commerciale ;
- viii. la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation et des coordonnées du médiateur de la consommation dont le Vendeur relève ;
- ix. l'existence d'un droit de rétractation, les conditions, le délai et les modalités d'exercice de ce droit, ainsi que le formulaire type de rétractation ;
- x. les cas dans lesquels le Client ne peut exercer le droit de rétractation en application de l'article L. 221-28 du Code de la consommation ;
- xi. le fait que les frais de renvoi des Produits seront supportés par le Client en cas de rétractation et le coût de renvoi des Produits lorsque les Produits, en raison de leur nature, ne peuvent normalement être renvoyés par la poste.

3. OBJET

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles :

- i. le Vendeur vend au Client les Produits ;
- ii. le Client ou un tiers désigné par lui réceptionne ou procède à l'enlèvement des Produits au Magasin ou à l'Entrepôt ; et
- iii. le Client paie au Vendeur le prix des Produits.

4. COMMANDE DES PRODUITS

4.1 Modalités de passation de la commande des Produits

- 4.1.1 Préalablement à toute commande des Produits, le Vendeur remet au Client les présentes CGV et un bon de commande indiquant le prix et les caractéristiques des Produits souhaités par le Client, à lui retourner signés, dont le Client conservera un exemplaire.
- 4.1.2 La commande des Produits est passée par le Client auprès du Vendeur selon les modalités suivantes :
- i. soit directement au Magasin ;
 - ii. soit au domicile du Client sur demande expresse du Client : dans ce cas le Vendeur se rend au domicile du Client et remet au Client les présentes CGV ainsi qu'un bon de commande ;
 - iii. soit par email à l'adresse email lebonlitier@wanadoo.fr.
- 4.1.3 L'acceptation de l'offre par le Client doit intervenir dans un délai d'un (1) mois. Le Client est informé que le prix des Produits ne peut cependant pas être garanti pendant les périodes d'offres promotionnelles.
- 4.1.4 Pour le traitement de la commande des Produits, le Client doit nécessairement renseigner les informations suivantes sur le bon de commande :
- son nom ;
 - son numéro de téléphone ;
 - son adresse email ; et
 - l'adresse de livraison.
- 4.1.5 La signature des présentes CGV et du bon de commande par le Client ainsi que l'encaissement par le Vendeur d'un acompte de trente pour cent (30%) sur le prix total des Produits emportent passation de la commande des Produits auprès du Vendeur.
- 4.1.6 A réception des présentes CGV et du bon de commande signés par le Client et de l'encaissement de l'acompte mentionné à l'**Article 4.1.5** des présentes CGV, le Vendeur adresse au Client une confirmation écrite de la commande des Produits par email à l'adresse email indiquée par le Client sur le bon de commande signé.
- 4.1.7 Dans le cas où les présentes CGV sont conclues « hors établissement » au sens des dispositions de l'article L. 221-1 I 2° du Code de la consommation, la confirmation écrite de la commande des Produits ne sera adressée au Client qu'après l'expiration d'un délai de sept (7) Jours Calendaires, puisque le Vendeur ne peut recevoir aucune somme de la part du Client avant l'expiration de ce délai, conformément aux dispositions de l'article L. 221-10 du Code de la consommation.

4.2 Modification ou annulation de la commande des Produits

4.2.1 Modification ou annulation de la commande des Produits par le Client

4.2.1.1 A réception de la confirmation écrite de la commande adressée par le Vendeur, le Client disposera d'un délai maximum de vingt-quatre heures (24h00), non compris les dimanches et jours fériés ou chômés, pour modifier ou annuler la commande des Produits.

4.2.1.2 Pour être prise en compte, toute demande de modification ou d'annulation de la commande des Produits devra être notifiée par le Client au Vendeur par email à l'adresse email lebonlitier@wanadoo.fr et dans le délai indiqué à l'**Article 4.2.1.1** des présentes CGV.

4.2.1.3 Toute demande de modification de la commande des Produits notifiée par le Client au Vendeur dans le délai indiqué à l'**Article 4.2.1.1** des présentes CGV ne donnera lieu à aucune facturation supplémentaire pour le Client.

4.2.1.4 En cas d'annulation de la commande des Produits par le Client dans le délai indiqué à l'**Article 4.2.1.1** des présentes CGV, le Vendeur sera tenu de restituer au Client l'acompte mentionné à l'**Article 4.1.5** des présentes CGV.

4.2.1.5 Passé le délai indiqué à l'**Article 4.2.1.1** des présentes CGV :

- i. toute demande de modification de la commande des Produits par le Client sera considérée comme tardive et ne sera en conséquence plus possible : la modification de la commande sera traitée comme une nouvelle commande donnant lieu à l'émission d'un nouveau bon de commande et d'une facturation distincte après acceptation par le Client ;
- ii. toute annulation de la commande des Produits par le Client sera considérée comme tardive et autorisera en conséquence le Vendeur à conserver l'acompte mentionné à l'**Article 4.1.5** des présentes CGV.

4.2.2 Annulation de la commande des Produits par le Vendeur

En cas d'annulation de la commande des Produits par le Vendeur pour quelque raison que ce soit, le Vendeur sera tenu de restituer au Client l'acompte mentionné à l'**Article 4.1.5** des présentes CGV.

5. OBLIGATIONS DU VENDEUR

Le Vendeur s'engage à :

- i. livrer les Produits à l'adresse de livraison indiquée par le Client sur le bon de commande signé ; ou
- ii. mettre les Produits à disposition du Client dans le Magasin ou dans l'Entrepôt pour leur enlèvement.

6. EN CAS DE LIVRAISON DES PRODUITS

6.1 Lieu de livraison des Produits

6.1.1 La livraison des Produits est confiée à partir du Magasin :

- i. soit au Livreur-Installateur proposé par le Vendeur au Client ;
- ii. soit au prestataire choisi par le Client et désigné sur le bon de commande signé.

6.1.2 La livraison des Produits sera effectuée par un Livreur-Installateur ou tout autre prestataire désigné par le Client à l'adresse de livraison indiquée par le Client sur le bon de commande signé.

6.1.3 La livraison des Produits au Client donnera lieu à la remise d'un Bon de Livraison, dont le Vendeur conservera un exemplaire original carboné.

6.2 Délais de livraison des Produits

6.2.1 La livraison des Produits interviendra dans un délai de trente (30) jours, non compris les dimanches et jours fériés ou chômés.

6.2.2 La date de livraison des Produits est indiquée sur le bon de commande signé par le Client.

6.2.3 Les délais de livraison des Produits seront suspendus de plein droit en cas de survenance d'un événement de force majeure, tel que défini à l'article 1218 du Code civil ou d'une cause étrangère au Vendeur.

6.2.4 En cas de persistance de l'événement de force majeure ou de la cause étrangère au Vendeur pendant plus de (30) Jours Calendaires après la date de livraison indiquée sur le bon de commande signé, la vente des Produits sera résolue de plein droit et le Vendeur remboursera au Client l'intégralité des sommes versées au titre des présentes CGV.

6.3 Report de la date de livraison des Produits

6.3.1 Toute demande de report de la date de livraison des Produits devra être notifiée par le Client au Vendeur par email à l'adresse lebonlitier@wanadoo.fr dans un délai maximum de quarante-huit heures (48h00), non compris les dimanches et jours fériés ou chômés, avant la date de livraison indiquée sur le bon de commande signé.

6.3.2 La demande de report de la date de livraison des Produits par le Client notifiée au Vendeur dans le délai indiqué à l'**Article 6.3.1** des présentes CGV ne donnera lieu à aucune facturation supplémentaire pour le Client.

6.3.3 Passé le délai indiqué à l'**Article 6.3.1** des présentes CGV, toute demande de report de la date de livraison par le Client sera considérée comme tardive et pourra en conséquence donner lieu à une facturation de frais supplémentaires.

6.3.4 En cas de report de la livraison des Produits du fait du Vendeur ou du Livreur-Installateur, les frais de livraison des Produits seront intégralement offerts au Client.

7. EN CAS D'ENLEVEMENT DES PRODUITS

7.1 Lieu d'enlèvement des Produits

L'enlèvement des Produits sera effectué par le Client ou un tiers désigné par lui au Magasin ou à l'Entrepôt, selon la nature, la taille et le poids des Produits commandés par le Client.

7.2 Modalités d'enlèvement des Produits

- 7.2.1 Le Vendeur informera le Client par email à l'adresse email indiquée par le Client sur le bon de commande signé, de la date de mise à disposition des Produits dans le Magasin ou dans l'Entrepôt pour procéder à leur enlèvement.
- 7.2.2 Le Client devra confirmer par email au Vendeur à l'adresse lebonlitier@wanadoo.fr la bonne réception de l'avis de mise à disposition des Produits dans le Magasin ou dans l'Entrepôt adressé par le Vendeur.
- 7.2.3 A compter du jour suivant la confirmation écrite par le Client adressée au Vendeur, le Client disposera d'un délai de sept (7) jours, non compris les dimanches et jours fériés ou chômés, pour procéder à l'enlèvement des Produits au Magasin ou à l'Entrepôt.
- 7.2.4 Pour tout enlèvement des Produits, le Client devra prévenir le Vendeur au moins vingt-quatre heures (24h00) heures à l'avance, non compris les dimanches et jours fériés ou chômés, pour permettre au Vendeur la préparation des Produits.
- 7.2.5 En cas d'empêchement ou d'impossibilité pour le Client de procéder lui-même à l'enlèvement des Produits au Magasin ou à l'Entrepôt, le Client pourra, s'il le souhaite, désigner un tiers pour procéder à l'enlèvement des Produits en son nom et pour son compte, sous réserve d'en avoir préalablement informé le Vendeur par email à l'adresse lebonlitier@wanadoo.fr au moins vingt-quatre heures (24h00), non compris les dimanches et jours fériés ou chômés, avant la date d'enlèvement prévue.
- 7.2.6 Pour procéder à l'enlèvement des Produits au Magasin ou à l'Entrepôt, le tiers désigné par le Client devra présenter au Vendeur sa pièce d'identité et la procuration qui lui a été donnée par le Client accompagnée d'une copie de la pièce d'identité du Client pour procéder à l'enlèvement des Produits au nom et pour le compte du Client.
- 7.2.7 En cas de mise à disposition des Produits :
- i. dans le Magasin, le Client ou un tiers désigné par lui pourra procéder à l'enlèvement des Produits du lundi au samedi, hors les dimanches et jours fériés ou chômés, de 09h00 à 19h00 ;
 - ii. dans l'Entrepôt, le Client pourra procéder à l'enlèvement des Produits uniquement aux jours et heures d'ouverture suivants, hors les jours fériés ou chômés :
 - les mardis de 08h00 à 12h00 ;
 - les mercredis de 14h00 à 17h00 ; et
 - les jeudis de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- 7.2.8 L'enlèvement des Produits donnera lieu à la remise au Client d'un Bon d'Enlèvement, dont le Vendeur conservera un exemplaire original carboné.
- 7.2.9 A défaut d'enlèvement des Produits par le Client au Magasin ou à l'Entrepôt dans le délai indiqué à l'**Article 7.2.3** des présentes CGV, le Vendeur se réserve la possibilité de résoudre immédiatement la vente des Produits de plein droit et sans sommation, conformément à l'article 1657 du Code civil.

7.2.10 A défaut d'enlèvement des Produits par le Client au Magasin ou à l'Entrepôt dans le délai indiqué à l'**Article 7.2.3** des présentes CGV, les Produits pourront être stockés dans l'Entrepôt aux risques et périls du Client pendant une durée n'excédant pas un délai de (3) mois : étant précisé que le Livreur-Installateur pourra facturer directement au Client un montant forfaitaire de cinquante euros (50,00 EUR) par jour pour le stockage des Produits au-delà de ce délai de trois (3) mois.

8. RECEPTION DES PRODUITS

8.1 Au jour de la réception des Produits ou de l'enlèvement des Produits, le Client devra s'assurer que le colis contenant les Produits est en bon état, si tel n'est pas le cas, le Client pourra refuser le colis.

8.2 A compter du jour suivant la réception des Produits, le Client disposera d'un délai de sept (7) jours, non compris les dimanches et jours fériés ou chômés, pour formuler par email des réserves auprès du Vendeur, notamment en cas de défaut des Produits ou de défaut de remise des instructions d'installation des Produits.

8.3 L'absence de réserves formulées par le Client lors de la réception des Produits ou dans le délai indiqué à l'Article 8.2 des présentes CGV n'exonère pas le Vendeur de la garantie légale de conformité des Produits mentionnée à l'Article 12 des CGV que le Vendeur doit au Client.

9. RESERVE DE PROPRIETE

9.1 LES PRODUITS SONT VENDUS PAR LE VENDEUR SOUS RESERVE DE PROPRIETE.

9.2 LE VENDEUR CONSERVERA EN CONSEQUENCE L'ENTIERE PROPRIETE DES PRODUITS JUSQU'AU PAIEMENT EFFECTIF DE L'INTEGRALITE DU PRIX DES PRODUITS PAR LE CLIENT.

9.3 LA CLAUSE DE RESERVE PROPRIETE PREVUE A L'ARTICLE 9 DES PRESENTES CGV NE FAIT PAS OBSTACLE A L'APPLICATION DE LA CLAUSE DE TRANSFERT DES RISQUES PREVUE A L'ARTICLE 10 DES PRESENTES CGV.

10. TRANSFERT DES RISQUES

10.1 EN CAS DE LIVRAISON DES PRODUITS PAR LE LIVREUR-INSTALLATEUR

10.1.1 Dans le cas où la livraison des Produits est confié par le Client au Livreur-Installateur proposé par le Vendeur :

- i. le Vendeur supporte la charge exclusive des risques du transport des Produits jusqu'à la livraison des Produits à l'adresse indiquée par le Client sur le bon de commande signé ; et
- ii. le Client supporte la charge exclusive des risques que les Produits pourraient subir ou des dommages que les Produits pourraient occasionner, à compter du moment où le Client ou un tiers désigné par le Client, prend physiquement possession des Produits.

10.2 EN CAS DE LIVRAISON DES PRODUITS PAR UN TRANSPORTEUR AUTRE QUE LE LIVREUR-INSTALLATEUR

Dans le cas où le Client confie la livraison des Produits à un transporteur autre que le Livreur-Installateur proposé par le Vendeur, le risque de perte ou d'endommagement des Produits et les dommages que les Produits pourraient occasionner sont transférés au Client lors de la remise des Produits au transporteur.

10.3 EN CAS D'ENLEVEMENT DES PRODUITS

Le Client supportera les risques que les Produits pourraient subir ou des dommages que les Produits pourraient occasionner, à compter de l'enlèvement des Produits au Magasin ou à l'Entrepôt par le Client ou par un tiers désigné par le Client.

11. GARANTIE LEGALE DES VICES CACHES

11.1 Les Produits vendus par le Vendeur sont couverts par la garantie légale des vices cachés, en application des dispositions des articles 1641 à 1649 du Code civil.

11.2 Le Client bénéficie de la garantie légale des vices cachés pendant une durée de deux (2) ans à compter de la découverte du vice.

11.3 La garantie légale des vices cachés dont bénéficie le Client donne droit :

- soit à une réduction du prix si les Produits sont conservés par le Client ;
- soit à un remboursement intégral du prix des Produits par le Vendeur contre restitution des Produits par le Client.

12. GARANTIE LEGALE DE CONFORMITE

12.1 Le Vendeur est tenu des défauts de conformité des Produits vendus.

12.2 Le Client bénéficie de la garantie légale de conformité, en application des dispositions articles L. 217-3 et suivants du Code de la consommation.

12.3 Les conditions et modalités de mise en œuvre de la garantie légale de conformité dont bénéficie le Client sont décrites dans l'encadré figurant ci-dessous :

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte

définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate.

Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

13. GARANTIE COMMERCIALE

- 13.1 Les Produits vendus par le Vendeur sont également couverts par une garantie contractuelle dénommée « garantie commerciale » ayant pour objet le remboursement du prix des Produits vendus, le remplacement, la réparation des Produits vendus en sus des obligations légales du Vendeur visant à garantir la conformité des Produits vendus.
- 13.2 Les conditions et modalités de mise en œuvre de la garantie commerciale prévue à l'**Article 13** des présentes CGV sont décrites en **Annexe 1** des CGV.
- 13.3 Le Client pourra exercer la garantie commerciale mentionnée à l'**Article 13** des présentes CGV en adressant une réclamation écrite au Vendeur soit par email à l'adresse email lebonlitier@wanadoo.fr, soit par courrier à l'adresse postale 7 avenue Notre Dame, 06000 NICE, dénonçant les défauts ou vices affectant les Produits vendus dans les délais indiqués en **Annexe 1** des présentes CGV.
- 13.4 En application de la garantie commerciale mentionnée à l'**Article 13** des présentes CGV, le Vendeur s'engage à faire procéder à la réparation des Produits vendus ou au remplacement des Produits vendus par des produits identiques ou le cas échéant par des produits présentant des caractéristiques techniques équivalentes.
- 13.5 La garantie commerciale mentionnée à l'Article 13 des présentes CGV s'applique sans préjudice du droit pour le Client de bénéficier de la garantie légale de conformité dans les conditions prévues aux articles L. 217-3 et suivants du Code de la consommation et de la garantie légale des vices cachés dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code civil.**

14. PRESTATION DE MONTAGE DES PRODUITS NON FOURNIE PAR LE VENDEUR

- 14.1 Le Client est informé que le Vendeur ne fournit aucune prestation de montage pour les Produits.
- 14.2 Pour le montage des Produits, le Client peut :
- i. soit confier la prestation de montage des Produits au Livreur-Installateur proposé par le Vendeur et dans ce cas la prestation de montage sera directement facturée par le Livreur-Installateur au Client ;
 - ii. soit confier la prestation de montage des Produits à un prestataire autre que le Livreur-Installateur proposé par le Vendeur, ou procéder lui-même au montage des Produits sous son entière responsabilité.
- 14.3 Le Client devra indiquer sur le bon de commande s'il souhaite confier le montage des Produits au Livreur-Installateur proposé par le Vendeur ou à un prestataire autre que le Livreur-installateur.

15. OBLIGATIONS DU CLIENT

15.1 Paiement du prix des Produits

Le Client s'engage à payer au Vendeur le prix des Produits, selon les modalités décrites à l'**Article 16** des présentes CGV.

15.2 Devoir de collaboration

- 15.2.1 Le Client s'engage à collaborer avec le Vendeur afin de mettre le Vendeur en mesure d'exécuter les obligations mises à sa charge dans l'**Article 5** des présentes CGV dans les meilleures conditions possibles.
- 15.2.2 Le Client s'engage notamment à :
- i. communiquer en temps utile toutes les instructions nécessaires et précises au Vendeur pour l'exécution de l'obligation de délivrance mise à sa charge dans l'**Article 5** des présentes CGV ;
 - ii. préciser dans le bon de commande s'il souhaite se faire livrer les Produits ou procéder à l'enlèvement des Produits ; s'il entend désigner un tiers pour réceptionner ou procéder à l'enlèvement des Produits ; s'il souhaite procéder lui-même au montage des Produits ou confier le montage des Produits à un prestataire autre que le Livreur installateur ;
 - iii. informer le Vendeur dans les délais indiqués aux **Articles 6.3** et **7.2** des présentes CGV pour toute modification concernant la livraison ou l'enlèvement des Produits. Passé ces délais, toute modification concernant la livraison ou l'enlèvement des Produits ne sera plus possible.

16. PRIX DES PRODUITS

16.1 Conditions tarifaires

- 16.1.1 Le prix des Produits est indiqué sur le bon de commande.
- 16.1.2 Le prix des Produits indiqué sur le bon de commande est celui en vigueur dans le catalogue des prix disponible au Magasin du Vendeur ou remis par le Vendeur au Client.
- 16.1.3 Le prix des Produits est exprimé en euros et stipulé hors taxes.

16.1.4 Le prix des Produits est majoré de la taxe sur la valeur ajoutée qui est calculée au taux actuel en vigueur de vingt pour cent (20 %), sauf pour les Produits livrés notamment hors du territoire de l'Union européenne qui sont exonérés de la taxe sur la valeur ajoutée (procédure de dédouanement).

16.1.5 Le prix des Produits n'inclut :

- i. ni les frais de livraison des Produits ;
- ii. ni les frais de montage des Produits ;

qui seront directement facturés par le Livreur-Installateur ou par le prestataire désigné par le Client pour les opérations de livraison et de montage des Produits.

16.1.6 Aucun escompte ne sera accordé sur le prix des Produits par le Vendeur en cas de paiement anticipé par le Client.

16.2 Modalités et délais de paiement du prix des Produits

16.2.1 Le prix des Produits est payable comptant par le Client, selon les modalités suivantes :

- i. paiement de l'acompte mentionné à l'**Article 4.1.5** des présentes CGV au jour de l'envoi ou de la remise au Vendeur des présentes CGV et du bon de commande signés par le Client ; et
- ii. paiement du solde du prix des Produits au jour de la livraison ou de l'enlèvement des Produits.

16.2.2 Le prix des Produits est payable par le Client selon les modalités suivantes :

- i. paiement par chèque libellé à l'ordre du Vendeur ;
- ii. virement sur le compte bancaire du Vendeur, dont le relevé d'identité bancaire sera joint au bon de commande ;
- iii. paiement comptant par carte bancaire ;
- iv. paiement fractionné en deux, trois ou quatre fois par carte bancaire : solution proposée par la société CA CONSUMER FINANCE uniquement pour les commandes de Produits passées directement au Magasin : étant précisé que seul le Client porteur d'une carte bancaire du réseau CB émise en France (à l'exclusion des cartes à autorisation systématique de type Electron, Maestro, Nickel, Néobanque et Amex) et en cours de validité au moins jusqu'au dernier jour du mois de la présentation du dernier débit carte, pourra bénéficier de ces facilités de paiement ; ou
- v. paiement en espèces pour toute commande de Produits dont le montant total n'excède pas mille euros (1.000,00 EUR).

17. RESOLUTION DE LA VENTE DES PRODUITS

17.1 En cas d'inexécution par l'une des Parties de l'une des obligations découlant des présentes CGV, et après mise en demeure par l'autre partie par lettre recommandée avec demande d'avis de réception d'y remédier restée infructueuse à l'expiration d'un délai de quinze (15) Jours Calendaires, la Partie victime de l'inexécution contractuelle pourra provoquer la résolution de la vente des Produits, sans préjudice des dommages et intérêts qu'elle pourrait réclamer à la Partie défaillante.

17.2 En cas de résolution de la vente des Produits, les Parties seront remises dans l'état antérieur dans lequel elles se trouvaient avant la conclusion du contrat.

- 17.3 En cas de résolution de la vente des Produits, les Parties seront en conséquence tenues :
- i. pour le Vendeur de rembourser au Client l'intégralité des sommes versées au titre des présentes CGV ; et
 - ii. pour le Client de restituer au Vendeur les Produits : étant précisé que pour les Produits ne pouvant pas être renvoyés par la poste, le Client devra prendre rendez-vous avec le Livreur-Installateur ou le prestataire désigné par le Client afin d'organiser l'enlèvement des Produits et leur acheminement jusqu'au Magasin.
- 17.4 Etant précisé qu'en cas de résolution de la vente des Produits pour faute :
- i. aux torts exclusifs du Client, les frais de renvoi des Produits ou les frais d'enlèvement des Produits pour les Produits ne pouvant pas être renvoyés par la poste seront à la charge exclusive du Client ;
 - ii. aux torts exclusifs du Vendeur, les frais de renvoi des Produits ou les frais d'enlèvement des Produits pour les Produits ne pouvant pas être renvoyés par la poste seront à la charge exclusive du Vendeur.

18. INVALIDITE

- 18.1 Si l'une quelconque des clauses des présentes CGV venait à être déclarée nulle, inopposable, illégale ou réputée non écrite en application d'une disposition légale, ou réglementaire, ou d'une décision de justice devenue définitive, la clause litigieuse sera extraite des présentes CGV et toutes les autres clauses conserveront toute leur force obligatoire et leur portée.
- 18.2 Dans ce cas, les Parties devront négocier de bonne foi une stipulation licite conforme à l'esprit de la clause nulle, inopposable ou illégale afin de la substituer à cette dernière.

19. DROIT DE RETRACTATION

19.1 Existence d'un droit de rétractation pour les contrats conclus à « distance » et « hors établissement »

Le Client est informé qu'il bénéficie d'un droit de rétractation prévu par l'article L. 221-18 du Code de la consommation dans les deux cas suivants :

- i. lorsque les présentes CGV sont conclues à « distance » au sens des dispositions de l'article L. 221-1 I 1° du Code de la consommation ; et
- ii. lorsque les présentes CGV sont conclues « hors établissement » au sens des dispositions de l'article L. 221-1 I 2° du Code de la consommation.

19.2 Absence de droit de rétractation pour les Produits achetés au Magasin ou les commandes des Produits passées au Magasin

Le Client est informé qu'il ne bénéficie pas d'un droit de rétractation dans les quatre cas suivants :

- i. pour tout achat des Produits effectué comptant au Magasin ;
- ii. pour toute commande des Produits passée au Magasin ;
- iii. pour tout achat des Produits effectué auprès du Vendeur dans une foire ou dans un salon ; et
- iv. en cas de fourniture de Produits qui ont été descellés par le Client après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé.

19.3 Informations concernant l'exercice du droit de rétractation

19.3.1 Le Client peut exercer gratuitement et sans justifier d'un motif, son droit de rétractation du contrat de vente des Produits dans un délai de quatorze (14) jours.

19.3.2 Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours après le jour où le Client, ou un tiers autre que le transporteur désigné par le Client, prend physiquement possession du ou des Produits.

19.3.3 Le jour où le contrat de vente des Produits est conclu ou le jour de la réception du ou des Produits n'est pas compté dans le délai de quatorze (14) jours mentionné à l'**Article 19.3.1** des présentes CGV.

19.3.4 Le délai de quatorze (14) jours mentionné à l'**Article 19.3.1** des présentes CGV commence à courir au début de la première heure du premier jour et prend fin à l'expiration de la dernière heure du dernier jour de ce délai.

19.3.5 Si le délai de rétractation de quatorze (14) jours mentionné à l'**Article 19.3.1** des présentes CGV expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, ce délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

19.3.6 Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier à AZUR MOBILIER, 7 avenue Notre Dame, 06000 NICE, 04 93 85 12 98, adresse email : lebonlitier@wanadoo.fr, sa décision de rétractation du contrat de vente des Produits au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté par lettre recommandée avec demande d'avis de réception envoyé par la poste.

- 19.3.7 Pour exercer le droit de rétractation, le Client peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation joint en **Annexe 2** des présentes CGV, mais ce n'est pas obligatoire.
- 19.3.8 Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le Client transmette sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation mentionné à l'**Article 19.3.1** des présentes CGV.
- 19.3.9 L'exercice du droit de rétractation par le Client met fin à l'obligation des Parties d'exécuter le contrat de vente des Produits.

19.4 Effets de la rétractation

En cas de rétractation de la part du Client du contrat de vente des Produits, le Vendeur remboursera tous les paiements reçus du Client, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que le Client a choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par le Vendeur) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où le Vendeur est informé de la décision du Client de rétractation du contrat de vente des Produits.

Le Vendeur procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que le Client aura utilisé pour la transaction initiale, sauf si le Client convient expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client.

Le Client devra renvoyer ou rendre le(s) Produit(s), à AZUR MOBILIER, 7 avenue Notre Dame, 06000 NICE sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours après que le Client aura communiqué au Vendeur sa décision de rétractation du contrat de vente des Produits. Ce délai est réputé respecté si le Client renvoie le(s) Produit(s) avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours.

Le Client devra prendre en charge les frais directs de renvoi du ou des Produit(s). Ces frais sont estimés à un minimum de vingt-cinq euros (25,00 EUR) et à un maximum de cinq cents euros (500,00 EUR).

Dans le cas où le contrat de vente des Produits est conclu « hors établissement » au sens des dispositions de l'article L. 221-1 I 2° du Code de la consommation et si le(s) Produit(s), en raison de leur nature, ne peut/peuvent normalement être renvoyé(s) par la poste et a/ont été livré(s) au domicile du client au moment de la conclusion du contrat, le Vendeur récupérera le(s) Produit(s) à ses frais.

La responsabilité du Client n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du ou des Produit(s) résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce(s) Produit(s).

20. DROIT D'INSCRIPTION SUR UNE LISTE D'OPPOSITION AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

20.1 Dans le cadre de l'exécution des présentes CGV, le Vendeur est amené à recueillir les coordonnées téléphoniques du Client.

20.2 Le Client est en conséquence informé de son droit de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel à l'adresse suivante : <https://www.bloctel.gouv.fr>, dont la gestion est assurée par la société WORDLINE FRANCE.

21. REGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

21.1 En cas de litige opposant le Client au Vendeur, le Client a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de sa résolution amiable, conformément aux dispositions de l'article L. 612-1 du Code de la consommation.

21.2 Pour toute difficulté, le Client est invité à contacter au préalable le Vendeur et adresser au Vendeur une réclamation écrite :

- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : lebonlitier@wanadoo.fr ;
- soit par courrier postal à l'adresse suivante : 7 avenue Notre Dame, 06000 NICE.

21.3 Pour en faciliter le traitement par le Vendeur, le Client fera notamment apparaître dans sa réclamation écrite, les informations suivantes :

- ses nom et prénom(s) ;
- l'objet de sa réclamation ; et
- les références de la commande (numéro de commande et date de la commande).

21.4 Le Client est informé que la saisine du médiateur de la consommation ne pourra intervenir qu'après avoir tenté, au préalable, de résoudre le litige directement auprès du Vendeur par une réclamation écrite, selon les modalités décrites à l'**Article 21.2** des présentes CGV.

21.5 Après une réclamation écrite demeurée vaine adressée au Vendeur par courrier électronique à l'adresse suivante : lebonlitier@wanadoo.fr, ou par courrier postal à l'adresse suivante : 7 avenue Notre Dame, 06000 NICE, le Client pourra conformément aux dispositions des articles L. 612-1 et suivants du Code de la consommation, et dans le délai maximum d'un (1) an à compter de cette réclamation, soumettre le litige l'opposant au Vendeur, au médiateur de la consommation et dont les coordonnées sont mentionnées ci-après :

ANM CONSOMMATION

Association déclarée sous le numéro W942011530 et enregistrée au répertoire SIRENE sous le numéro 914 956 610, représentée par sa présidente Madame Aline DI MEGLIO

Adresse postale : 2 rue de Colmar, 94300 VINCENNES

Adresse électronique : contact@anm-conso.com

Site internet : <https://www.anm-conso.com/>

21.6 Le Client est informé que le recours à une médiation n'est pas un préalable obligatoire à la saisine du juge.

22. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Client personne physique est informé qu'il bénéficie de la protection accordée par le Règlement européen n° 2016/679 du 27 avril 2016 « *relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données* » (ci-après le « **Règlement** »), et par la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 « *relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés* » modifiée par l'ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018, dans le cadre du traitement de ses données à caractère personnel par le Vendeur.

A ce titre, le Vendeur informe le Client qu'il met en œuvre dans le cadre des présentes CGV un traitement de données à caractère personnel présentant les caractéristiques décrites ci-après.

22.1 Finalités et bases juridiques du traitement mis en œuvre par le Vendeur

Le traitement mis en œuvre par le Vendeur poursuit les finalités suivantes :

- i. l'exécution des obligations mises à la charge du Vendeur dans l'**Article 5** des présentes CGV, et notamment le traitement de la commande des Produits et la livraison des Produits : ce traitement est nécessaire à l'exécution des présentes CGV (article 6 § 1 b du Règlement) ;
- ii. la gestion de la relation commerciale avec le Client : ce traitement est justifié par un intérêt légitime (article 6 § 1 f du Règlement) ;
- iii. la tenue et le suivi de la comptabilité générale du Vendeur : ce traitement est nécessaire au respect d'une obligation comptable à laquelle le Vendeur est soumis (article 6 § 1 c du Règlement).

22.2 Destinataires des données à caractère personnel du Client

Les données à caractère personnel du Client sont exclusivement destinées au :

- Vendeur ;
- Livreur-Installateur ;
- la société CONSUMER FINANCE : pour l'établissement d'un contrat permettant de bénéficier des facilités de paiement pour les achats de Produits effectués au Magasin par carte bancaire ;
- l'expert-comptable du Vendeur ; et
- les fournisseurs du Vendeur.

22.3 Durée de conservation des données à caractère personnel du Client

Les données à caractère personnel du Client seront conservées pour les durées suivantes :

- i. la durée la plus longue entre la durée de la relation contractuelle avec le Client et la durée de cinq (5) ans pour la gestion de la relation commerciale avec le Client ;
- ii. dix (10) ans à compter de la date de clôture de l'exercice comptable au cours duquel la facture a été émise pour la facturation du Client ainsi que pour la tenue et le suivi de la comptabilité générale du Vendeur.

22.4 Droits du Client sur les données personnelles traitées et modalités d'exercice de ses droits

22.4.1 Le Client dispose sur les données le concernant des droits listés ci-après :

- i. le droit d'accéder à l'ensemble des données faisant l'objet du traitement par le Vendeur ;
- ii. le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que les données à caractère personnel le concernant fassent l'objet d'un traitement par le Vendeur ; et de s'opposer, sans frais à ce que les données le concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale, par le Vendeur ou par un responsable de traitement ultérieur ;
- iii. le droit d'interroger le Vendeur sur les données à caractère personnel faisant l'objet du traitement ;
- iv. le droit d'exiger du Vendeur que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel les concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite ;
- v. le droit d'obtenir du Vendeur l'effacement dans les meilleurs délais des données à caractère personnel le concernant ;
- vi. le droit de recevoir les données traitées par le Vendeur dans un format structuré et de transmettre ces données à un tiers sans que le Vendeur puisse s'y opposer ;
- vii. le droit d'obtenir du Vendeur la limitation du traitement à certaines données ;
- viii. le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) ;
- ix. le droit de définir les directives générales et spécifiques sur la manière dont il souhaite exercer les droits mentionnés à l'**Article 22.4.1** des présentes CGV, après leur mort.

22.4.2 Etant précisé que le nom, le numéro de téléphone, l'adresse email du Client et l'adresse de livraison sont des informations nécessaires au traitement de la commande des Produits, et qu'en l'absence de ces informations, la commande des Produits ne pourra pas être traitée par le Vendeur.

22.4.3 Le Client pourra exercer les droits mentionnés à l'**Article 22.4.1** des présentes CGV auprès du Vendeur :

- soit par courrier postal à l'adresse du siège social du Vendeur indiquée à l'**Article 1.1** des présentes CGV ;
- soit par courrier électronique à l'adresse lebonlitier@wanadoo.fr.

23. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

23.1 Les présentes CGV sont soumises aux seules règles du droit interne français et excluent toute application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11 avril 1980 dite « Convention de Vienne ».

23.2 En cas de litige entre les Parties quant à l'existence, la validité, l'interprétation, ou l'exécution des présentes CGV :

- le Client pourra saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où le Client demeurerait au moment de la conclusion du contrat de vente des Produits ou de la survenance du fait dommageable ;
- le Vendeur pourra saisir l'une des juridictions compétentes en vertu du Code de procédure civile.

ANNEXE 1

INFORMATIONS RELATIVES A LA MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE

FABRICANT	TRECA
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	"La garantie Treca s'applique aux matelas et sommiers vendus neufs " acheté au magasin Le Bon Litier. Toutes réclamations devront être transmises par mail au magasin Le Bon Litier sur l'adresse suivante : lebonlitier@wanadoo.fr
PRIX	Gratuit à l'exclusion de "toute intervention hors France métropolitaine pouvant donner lieu à la facturation de frais d'intervention additionnels"
DUREE	"Sa durée est de 5 à compter de la date figurant sur la facture d'achat du matelas et/ou sommier..." "Dans le cas d'un achat simultané d'un ensemble matelas et sommier Treca, vous bénéficiez d'une garantie portée à 7 ans..."
ETENDUE TERRITORIALE	"Monde à l'exclusion des pays en guerre ou sous embargo ou en proie à des troubles civils graves et des pays d'instabilité politique notoire"
CAS D'EXCLUSION	Les produits vendus d'occasion et les produits d'exposition; Sont exclus de la garantie le couil de recouvrement, le fil à coudre, les fermetures à glissières, les poignées et les autres éléments du matelas ou du sommier dont la bonne tenue est liée au respect des conditions d'utilisation et d'entretien"
COORDONNEES FABRIQUANT	Centre Bedding SAS, 15 rue Traversière, 75012 Paris

FABRICANT	ANDRE RENAULT
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	"Toutes les réclamations au titre de la garantie doivent être faites auprès du magasin Le Bon Litier auprès duquel l'acheteur a fait l'achat du produit." Toutes réclamations devront être transmises par mail au magasin Le Bon Litier sur l'adresse suivante : lebonlitier@wanadoo.fr
PRIX	Gratuit (année 0 à 5) Année 6 –Prise en charge dans la limite de 80% du prix du produit Année 7 - Prise en charge dans la limite de 60% du prix du produit Année 8 - Prise en charge dans la limite de 40% du prix du produit Année 9 - Prise en charge dans la limite de 20% du prix du produit Année 10 - Prise en charge dans la limite de 10% du prix du produit
DUREE	10 ans - Dégressif à partir de la 6ème année
ETENDUE TERRITORIALE	Union Européenne
CAS D'EXCLUSION	Toute déformation ou tout affaissement dû à un usage anormal du matelas (saut sur le matelas par exemple) Toute détérioration consécutive à un accident, à l'usage de la force; Toute détérioration volontaire; Toute constatation d'humidité ou exposition à une chaleur anormale; Toute modification volontaire apportée au matelas..."; Pour tout matelas qui ne repose pas sur un sommier neuf, à lattes ou tapissier, de dimension correspondant à la dimension du matelas ou si le sommier sur lequel il repose présente une déformation; Pour tout matelas présentant des tâches d'urine, de sang ou toute salissure de nature indéterminée; Pour toute utilisation anormale du matelas
COORDONNEES FABRIQUANT	ZI Beausoleil - B.P 8 - 44530 - ST GILDAS DES BOIS

FABRICANT	TEMPUR-SEALY
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	Les défauts matériels dus à un défaut de fabrication ou de matériaux, ou les modifications qui entraînent une déformation visible de plus de 2 cm dans le Matériau Tempur® Toutes réclamations devront être transmises par mail au magasin Le Bon Litier sur l'adresse suivante : lebonlitier@wanadoo.fr
PRIX	Gratuit (année 0 à 5) Année 6 – Payez 10% du prix de vente conseillé du moment Année 7 - Payez 20% du prix de vente conseillé du moment Année 8 - Payez 30% du prix de vente conseillé du moment Année 9 - Payez 40% du prix de vente conseillé du moment Année 10 - Payez 50% du prix de vente conseillé du moment
DUREE	10 ans - Dégressif à partir de la 5ème année
ETENDUE TERRITORIALE	La garantie BY TEMPUR® est valable pour les produits achetés par les consommateurs partout dans le monde (sauf aux États-Unis et au Canada) auprès du fabricant ou d'un revendeur agréé, pour un usage personnel et non dans le cadre d'une entreprise, d'un commerce ou d'une profession.
CAS D'EXCLUSION	<p>Le produit a été acheté usagé, d'occasion ou auprès d'une personne autre qu'un revendeur agréé ou directement auprès du fabricant. Une liste des revendeurs agréés est à votre disposition sur tempur.com.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La procédure de réclamation établie par la garantie BY TEMPUR® (voir la rubrique « Comment effectuer une réclamation en vertu de la garantie BY TEMPUR® ? ») n'a pas été suivie correctement. • Le produit n'a pas été utilisé et/ou manipulé avec les précautions d'usage et/ou conformément aux instructions d'utilisation, aux instructions de nettoyage et de maintenance énoncées dans la Notice d'utilisation et sur tempur.com. <p>FR BY TEMPUR Garantie - Octobre 2020 5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le défaut dans le matelas EASE BY TEMPUR® est causé par le fait que le matelas n'a pas été déballé (il a été laissé dans le carton) pendant une période allant jusqu'à 6 mois à partir de la date de fabrication, ce qui a provoqué la déchirure ou la déformation permanente du matériau. Veuillez vérifier la date d'expiration indiquée sur la boîte du matelas à son arrivée. • Les plis temporaires sur la housse du produit EASE BY TEMPUR® qui disparaîtront dans les 72 heures ou après avoir lavé la housse. Consultez les instructions de lavage indiquées sur l'étiquette d'entretien à l'intérieur de la housse • Le produit a été délibérément endommagé ou a été endommagé à la suite d'une négligence, de coupures, de brûlures, d'inondations ou de toute autre utilisation inappropriée de votre part ou de la part d'un tiers. • Le défaut est causé par le fait que le produit a été plié, comprimé ou exposé à des températures froides pendant un laps de temps entraînant la déchirure ou la déformation permanente du matériau. • Le matelas EASE BY TEMPUR® a été endommagé lors de la tentative de le comprimer de nouveau ou de l'enrouler. • Le produit a été mouillé ou imbibé contre les recommandations du fabricant. • Le produit est très taché, sale et/ou peu hygiénique. • Le produit a été altéré ou réparé sans l'autorisation préalable du fabricant. • Le défaut est le résultat d'une usure normale. • La garantie ne s'applique pas aux fermetures éclair de la housse des produits BY TEMPUR®, sauf si celles-ci sont défectueuses à la réception du produit. • Pour les matelas (dans la gamme des produits marqués CE), le défaut ou la modification du produit ne représente qu'une différence mineure ou une modification normale qui n'a pas de conséquences sur les propriétés du produit relatives à la répartition de la pression.
COORDONNEES FABRIQUANT	Tempur Sealy France SAS - Une filiale de Tempur Sealy International Inc. Zac Des Tulipes, 8 Avenue du XXI Siecle CS 50098, 95505 Gonesse, CEDEX

ANNEXE 2

MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION

Veillez compléter et renvoyer à la société AZUR MOBILIER le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de la société AZUR MOBILIER, représentée par Monsieur Marc COKINI agissant en qualité de gérant, 7 avenue Notre Dame, 06000 NICE, lebonlitier@wanadoo.fr

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du ou des bien(s) ci-dessous :

Commandé(s) le (*) / reçu le (*) :

Nom du (des) client(s) :

Adresse du (des) client(s) :

Signature du (des) clients (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.